

décédé, elle se retrouve avec un enfant de treize ans à sa charge et elle fournit une attestation délivrée le 23 mars 1947 par le lieutenant-colonel Bressac : « Je soussigné, chef des réseaux *Mithridate*, certifie que Simone Ingouf a fait partie de mes services, dans le secteur de Limoges, depuis le mois d'octobre 1943 [...] a dû quitter son emploi aux PTT de Montauban sur ordre, du fait qu'il y avait danger pour elle et ses camarades, à ce qu'elle reste sur place, à la suite des nombreuses arrestations ». Simone Ingouf décède à Grasse (Alpes-Maritimes) le 27 février 2008 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.



Marie-Louise Moins, épouse Legros, née le 23 janvier 1894 à Église-Neuve d'Entraigues (Puy-de-Dôme), est receveuse des Postes à Besse-en-Chandesse dans ce département.

Elle détournait le courrier en provenance ou à destination des occupants.

Elle prévient les maquis d'Anglox et de Belle-Guêtre (camp de Jean-Pierre) à partir de son bureau. Mais les communications téléphoniques ayant été interceptées, Marie-Louise est arrêtée par la *Gestapo* et la Milice le 6 avril 1944 au cours d'une rafle.

Elle est emprisonnée d'abord à Clermont-Ferrand puis à Compiègne, déportée politique, elle passe par Sarrebruck (camp de Neue Bremm), via Ravensbrück¹ où, à cinquante et un ans, elle sera gazée le 5 mars 1945.

Yolande Koegler, épouse Masson, née le 5 octobre 1912 à Pontoise (Seine-et-Oise), est employée des Postes à Bracieux (Loir-et-Cher).

Avec son mari, elle est engagée dans la résistance dans l'organisation *Front National*. Son activité² est variée : « diffusion de tracts

1. Transport de 111 femmes parti de Paris, gare de l'Est, arrivé à Sarrebruck le 30 juin 1944. Quelques jours après, ces déportées sont transférées au KL Ravensbrück. Dans ce convoi, 6 du Puy-de-Dôme du réseau de renseignements *Coty-Reims*. Nous ignorons si Marie-Louise Legros appartenait à ce réseau. Cinq femmes furent gazées à Ravensbrück.

2. Une attestation du Liquidateur National du mouvement *Front National* figure dans son



et journaux clandestins, fabrication "gratuite" [sic] de pièces d'identité et faux certificats de travail pour les résistants clandestins et fourniture de tickets d'alimentation pour les mêmes. De par ses fonctions, Yolande Masson intercepte du courrier qui est adressé à la *Kommandantur* et fournit les renseignements à la Résistance sur son contenu.»

Elle participait avec son mari au travail clandestin pour la Résistance. Probablement à la suite d'une dénonciation, ils sont arrêtés par la *Gestapo* le 12 mai 1944. Yolande est emprisonnée à Blois, puis Orléans et Compiègne. Elle est déportée le 12 juin 1944 à Sarrebruck puis à Ravensbrück¹ à partir du 22 juin 1944, matricule 43147. Elle s'évade le 15 avril 1945 des colonnes des «marches de la mort»² sur les routes d'Allemagne. Elle sera rapatriée le 2 juin 1945. Son mari, René Masson³, ne reviendra pas des camps de concentration.

En août 1945, Lucien Jardel⁴, l'un des responsables du mouvement *Front National* du Loir-et-Cher, délivre une attestation rappelant les faits accomplis par Yolande Masson : «En dépit des brutalités et des pressions insidieuses, l'un et l'autre se refusèrent à dévoiler les noms de leurs camarades de la Résistance.»

Après son retour de déportation, Yolande Masson, mère de trois enfants, reprit son travail aux PTT et exerça le métier de receveuse des Postes à Monteaux (Loir-et-Cher). Elle décède le 20 juillet 1997 à La Chaussée-Saint-Victor.

dossier de demande du titre de déporté résistant, ministère de la Défense (BAVCC), Caen.

1. Transport de 64 femmes parti de Paris, gare de l'Est, et arrivé à Sarrebruck le 12 juin 1944. Ces déportées sont transférées au KL Ravensbrück le 25 juin.

2. Ce sont les marches forcées des prisonniers sur de longues distances et sous la stricte surveillance des SS dans des conditions hivernales extrêmement dures. Devant l'avance des Alliés en 1945, les SS firent évacuer des prisonniers des camps de concentration et d'extermination. Pendant ces marches de la mort, les gardes SS maltraièrent brutalement les prisonniers.

3. Né le 20 mars 1909 à Vallières-les-Grandes (Lot-et-Garonne), déporté dans le transport le plus important parti de Compiègne le 18 août 1944 (2 139 hommes). Il est immatriculé à Dachau 72 764. Une majorité des déportés est transférée dans les *kommandos* de travail. René Masson meurt à Flossenbourg le 10 novembre 1944.

4. Lucien Jardel fut conseiller général et maire de Mont-près-Chambord (Loir-et-Cher).